

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

AVEC RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE

- P. 3 Message de Philippe Thuner, Président
- P. 4 La FONPRO en bref
- P. 5 Editorial de Nathalie Bernheim, Secrétaire générale
- P. 6-12 Principaux axes d'activités
- P. 13-15 Eléments financiers (bilan et compte d'exploitation)
- P. 16 Le Conseil de fondation
- P. 17 L'administrateur
- P. 18 La FONPRO en chiffres
- P. 19-23 Réseaux et partenaires
- P. 24 Contact et lexique

MESSAGE DE PHILIPPE THUNER, PRÉSIDENT



Dans mon billet de l'an dernier, j'écrivais que le financement de la formation professionnelle est loin d'être un long fleuve tranquille. Cela s'est vérifié à nouveau en 2016.

Le Conseil de fondation a consacré du temps à étudier comment soutenir les candidats dits « article 32 » et ceux à la validation des acquis. Il a pris acte que les bases légales ne lui permettaient pas d'intervenir dans ces voies de formation, mais

il reste attentif et ouvert, prêt à apporter modestement ses connaissances du sujet.

D'autre part, la Confédération a annoncé qu'elle allait prendre en main le financement des frais de formation menant aux brevets et diplômes fédéraux. Cette manne fédérale, versée directement aux candidats, ne représentant que la moitié des écolages avec un plafond à 10'000 francs, la FONPRO a donc réfléchi pour que les candidats vaudois ne soient pas pénalisés par rapport à l'ancien système, tant durant la période de transition que sur le long terme.

Pour mémoire, la FONPRO finance 75 % des frais de formation jusqu'à un plafond de 7'500 francs et 100 % des frais d'examen jusqu'à concurrence de 3'000 francs. La solution a été trouvée pour garantir un modèle de financement aussi avantageux que celui actuellement

en vigueur pour les salariés vaudois. Les nouvelles directives seront présentées prochainement aux associations professionnelles ainsi qu'aux organisateurs de cours et d'examen.

Nous sommes très heureux d'annoncer que le canton et le fonds neuchâtelois utiliseront le logiciel de demandes en ligne des contributions aux cours interentreprises CIECH.CH. D'autres devraient suivre dans les années qui viennent.

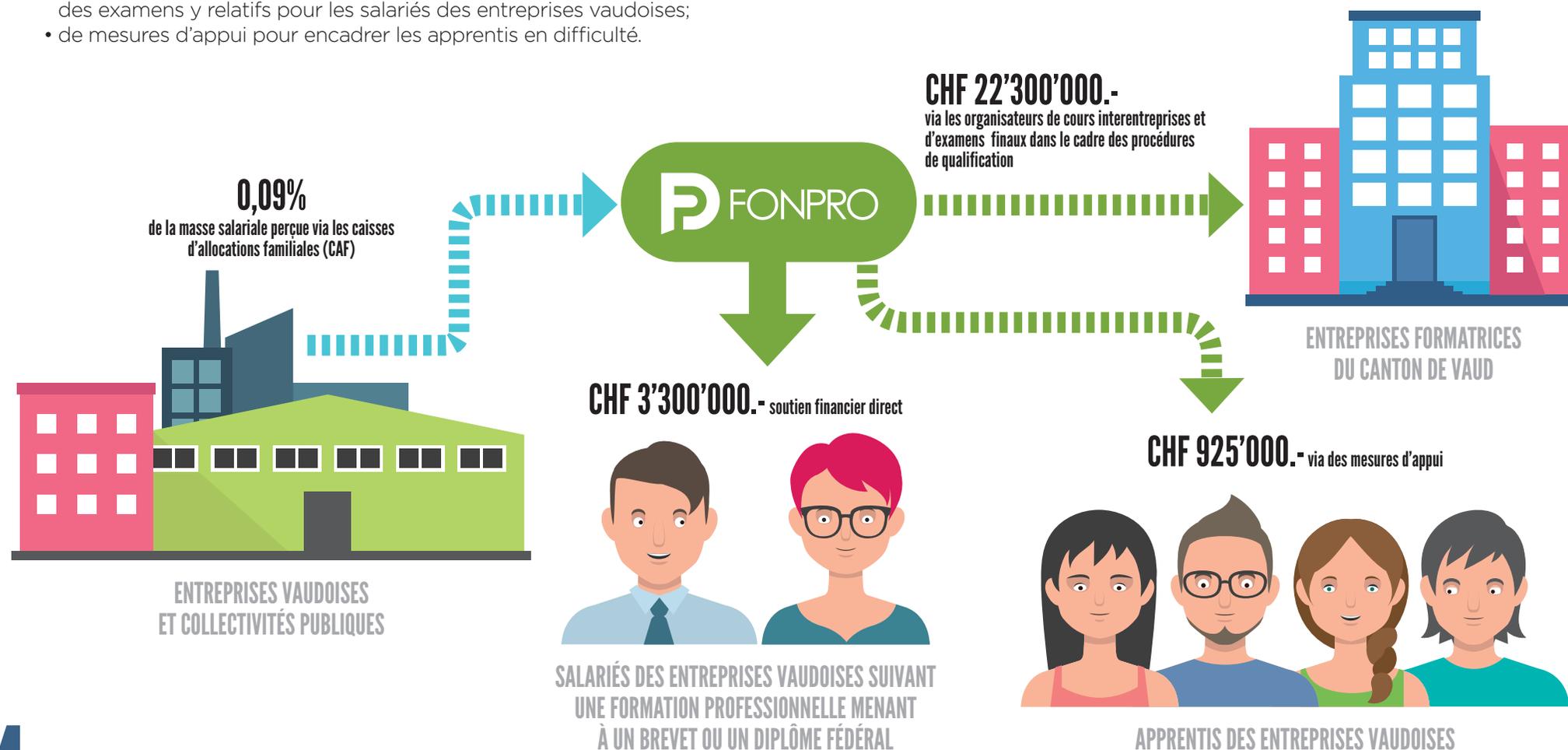
Les membres du Conseil de fondation forment une bonne équipe et les discussions débouchent souvent sur d'excellentes idées. De même, l'équipe des collaboratrices est précise et efficace. Elle effectue du très bon travail sous l'experte direction de notre secrétaire générale Mme Nathalie Bernheim. Que toutes et tous soient ici remerciés car un président ne peut rien faire tout seul.

La gestion de la FONPRO est un travail d'équipe ou plutôt de deux équipes complémentaires qui remplissent chacune fort bien leur rôle. Je ne peux que souhaiter poursuivre dans la même ligne et avec les mêmes performances.

LA FONPRO EN BREF “FONDATION CANTONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE”

La FONPRO contribue à financer les coûts :

- des cours interentreprises, des frais de matériel et de locaux dans le cadre des examens finaux, de même que ceux liés à l'encadrement des stages professionnels obligatoires, pour les entreprises formatrices du canton de Vaud;
- des cours préparatoires menant aux brevets et diplômes fédéraux, ainsi que des examens y relatifs pour les salariés des entreprises vaudoises;
- de mesures d'appui pour encadrer les apprentis en difficulté.



ÉDITORIAL DE NATHALIE BERNHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Que cela soit dans nos vies professionnelles ou privées, nous avons tous conscience de ce que les progrès techniques et la numérisation pour ne citer qu'eux vont profondément transformer notre réalité d'aujourd'hui.

Sur le marché du travail, les mutations structurelles en cours risquent de créer un déséquilibre entre l'offre et la demande. Un transfert de places de travail va se produire vers de nouveaux domaines d'activités.

Loin de devoir craindre cette situation, nous devons nous réjouir des conditions qui prévalent en Suisse et qui nous positionnent en bonne place pour y faire face. Nulle filière de formation n'est plus apte à s'adapter que la formation professionnelle.

Le partenariat entre le monde économique, les cantons et la Confédération, de même que la très forte orientation vers le marché du travail donnent à cette filière les meilleurs atouts pour relever les défis qui nous attendent.

Entreprendre une formation professionnelle initiale, c'est se donner les moyens d'évoluer dans un métier et d'opérer des combinaisons afin de profiter de la perméabilité des filières. C'est également se donner des possibilités d'évolution de carrière à travers la formation professionnelle supérieure.

Aucune réalité du terrain ne justifie le déficit d'estime que cette filière de qualification peut parfois connaître. Dynamique, elle permet que nos entreprises disposent d'un vivier de collaborateurs formés sur des outils récents et aptes à la relève.

Elle participe activement à placer la Suisse dans la position très enviable des pays ayant l'un des plus faibles taux de chômage des jeunes.

Pour la septième année consécutive la Fondation cantonale pour la formation professionnelle soutient les acteurs de la formation professionnelle sur le canton de Vaud. Elle exerce son action notamment à travers des mesures de financement :

- ✓ **financement des charges externes de l'apprentissage** que sont les frais des cours interentreprises ainsi que de locaux et de matériel d'examen (CFC et AFP),
- ✓ **financement de mesures d'encadrement des apprentis** au travers des mesures visant à réduire les ruptures de contrats d'apprentissage et les échecs,
- ✓ **financement des stages professionnels obligatoires,**
- ✓ **promotion de la formation professionnelle initiale,**
- ✓ **encouragement à la formation professionnelle supérieure** par l'allocation de contributions visant à soutenir les salariés des entreprises vaudoises qui poursuivent une formation menant à un brevet ou un diplôme fédéral,
- ✓ **information des acteurs de la formation professionnelle.**

Afin de respecter au mieux sa mission et de conserver son efficacité, la FONPRO exerce en permanence une surveillance rigoureuse des contributions allouées.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activités dans lequel vous trouverez les résultats de l'année 2016 qui, nous l'espérons, confirmera que votre engagement comme le nôtre dans la formation professionnelle constitue une chance pour notre économie et nos entreprises.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

1. LE FINANCEMENT DES CHARGES EXTERNES DE L'APPRENTISSAGE : FRAIS DES CIE ET D'EXAMEN

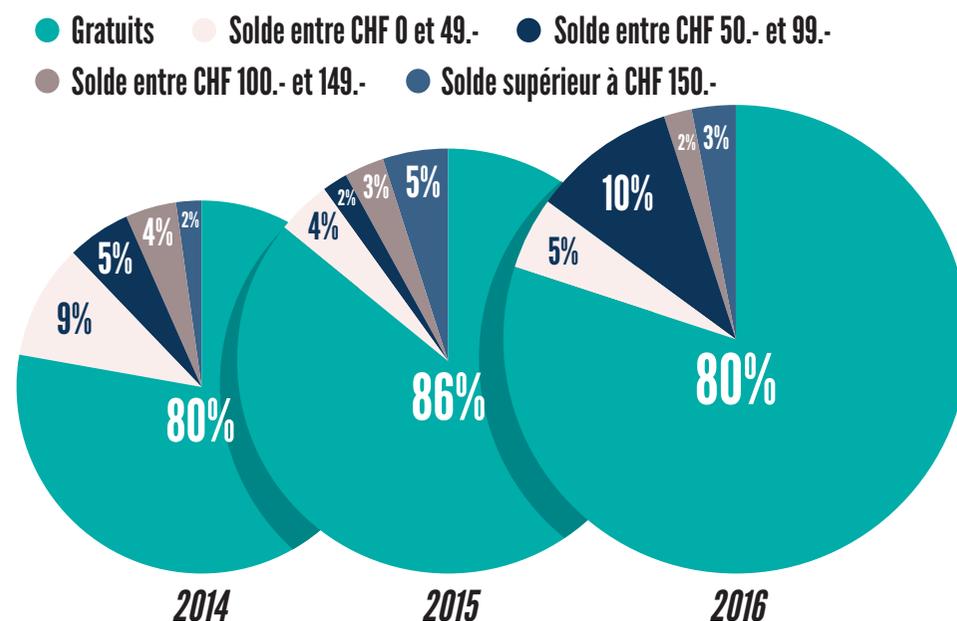
Unique au monde, la formation duale suisse permet d'alterner l'expérience pratique dans une entreprise formatrice et les acquisitions théoriques complémentaires à la formation métier, dans des écoles professionnelles ainsi qu'au travers des fameux cours interentreprises (CIE).

Pour les entreprises formatrices ayant un apprenti au bénéfice d'un contrat d'apprentissage vaudois, le processus de financement des CIE est transparent. Les financements sont clairement présentés dans un récapitulatif à destination des entreprises formatrices que les organisateurs de cours leur transmettent. Le service du canton qu'est la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) reçoit des organisateurs de cours l'annonce du montant des coûts relatifs à l'organisation des CIE par profession. En tant qu'organe de surveillance, la DGEP contrôle et valide les charges qui lui sont présentées. Cette démarche permet le versement à l'organisateur de cours de la subvention cantonale pour les apprentis vaudois ; elle correspond à un forfait par jour et par apprenti, établi au niveau suisse pour chaque profession.

La FONPRO intervient ensuite, par l'octroi d'une contribution supplémentaire qui vient solder le coût des CIE lorsque cela est possible et peut valoir jusqu'à cinq fois le forfait cantonal. Lorsque l'entier des coûts n'est pas couvert par le versement de la subvention cantonale et de la contribution de la FONPRO, l'organisateur de CIE peut facturer les entreprises formatrices pour le solde résiduel, selon des modalités strictes décrites en page suivante.

Les résultats obtenus pour l'année 2016 ont permis que la gratuité des CIE pour les entreprises formatrices du canton de Vaud soit atteinte pour environ 80% des quelque 13'500 apprentis en formation et donc pour les entreprises qui les emploient. La Fondation, pour ce faire, a mobilisé 77% de ses ressources, soit CHF 20,3 millions.

Prise en charge des CIE : proportion des apprentis selon le solde par jour pouvant être mis à la charge des entreprises formatrices



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Le Canton de Vaud et la FONPRO versent directement les sommes allouées aux organisateurs de cours, qui n'ont pas l'autorisation d'adresser une facture aux entreprises formatrices avant d'avoir obtenu les financements. Les entreprises formatrices peuvent donc recevoir une facture au titre des CIE dans le seul cas où il subsisterait un solde non couvert.

Dans cette hypothèse, la facture devra en tout temps faire état :

- ✓ du coût total par jour et par apprenti,
- ✓ de la déduction de la subvention accordée par la DGEP,
- ✓ de la déduction de la contribution versée par la FONPRO,
- laissant alors apparaître un éventuel solde à couvrir par l'entreprise formatrice.

Comme on a vu, ce mécanisme permet d'éviter toute facturation de CIE pour la majeure partie des entreprises formatrices vaudoises.

La FONPRO prend par ailleurs en charge l'intégralité des coûts de matériel et de locaux d'examen pour l'ensemble des apprentis vaudois passant un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de capacité (AFP). Elle agit de même pour les «répétants» sans contrat, afin de les aider à obtenir leur diplôme et à finaliser ainsi leur formation professionnelle initiale. Le passage des examens CFC et AFP par les apprentis est donc totalement gratuit pour les entreprises formatrices du canton de Vaud.

Pour recevoir le financement de cette prestation, les milieux concernés transmettent à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire toutes les factures relatives à ces passations d'épreuves. Dans un premier temps, la DGEP les contrôle et les paye, avant d'adresser une facture globale à la FONPRO, qui vient rembourser la totalité des frais engagés.

Il est à noter que la charge financière de cette prestation ne cessant d'augmenter, les services du Canton et de la FONPRO étudient avec soin les évolutions de charges pour s'assurer, en partenariat avec les milieux professionnels, que ces dernières restent maîtrisées.

Evolution des montants affectés au financement des CIE



Financement des frais de locaux et d'examen



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

2. LE FINANCEMENT DE MESURES D'ENCADREMENT DES APPRENTIS

Dans son dernier rapport sur les diplômes obtenus par les personnes en formation en Suisse, l'Office fédéral de la statistique relève que 36% des titres attribués le sont dans la formation professionnelle initiale. Cette formation représente la plus grande pourvoyeuse de titres dans notre pays, se positionnant devant les hautes écoles et les formations générales. Deux jeunes sur trois suivent l'une des 250 formations professionnelles proposées et 90% d'entre eux le font à travers une formation professionnelle duale.

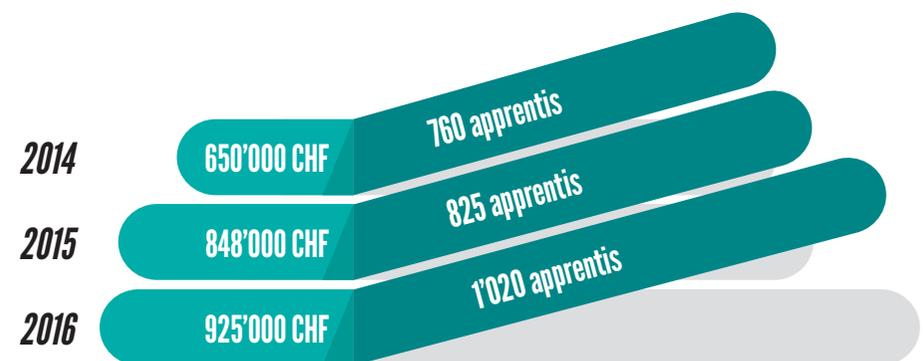
Ce constat très réjouissant prouve la vitalité et l'attractivité de ces formations. Il illustre également leur importance pour nos entreprises, qui trouvent à travers les jeunes ainsi formés le vivier des professionnels nécessaires à leur dynamisme. Pour autant et afin de compléter l'information concernant cette filière, il faut remarquer un taux de résiliation de contrat d'apprentissage avant le terme de la formation relativement important, de même qu'un taux d'échec à l'examen final s'établissant à environ 10%. Il s'agit d'être attentif à ces phénomènes, même s'ils recouvrent des réalités très différentes selon la région linguistique et les professions concernées.

Dans le canton de Vaud, des actions préventives ont été mises en place. Elles visent à identifier les difficultés que rencontrent certains jeunes et à tenter de leur apporter une solution. L'implication et la collaboration de tous les partenaires de la formation est un gage de succès, afin d'éviter les ruptures de contrats d'apprentissage et les échecs.

La FONPRO finance deux mesures portées par les milieux associatifs privés :

- ✓ Des appuis individuels dispensés par des coachs sociopédagogiques (Coachapp). Ces appuis peuvent prendre la forme de cours de soutien dans les branches scolaires ou techniques, d'aide à l'acquisition de méthodes d'apprentissage, d'organisation du travail, de gestion des échéances ou du stress.
- ✓ Des appuis ciblés pour des groupes de 3 à 4 personnes encadrés par des étudiants (App-App) et répondant à des besoins spécifiques.

Mesures d'appui des apprentis



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Cette mesure continue de se développer et permet désormais à environ 1'020 apprentis d'être suivis à travers le Canton.

Les résultats de ces mesures sont unanimement reconnus sur le terrain, par tous les partenaires de la formation professionnelle : apprentis, patrons, enseignants et parents.

La FONPRO continue donc son effort de financement pour soutenir cette prestation.

3. LE FINANCEMENT DES STAGES PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

La FONPRO finance les frais d'encadrement des stages professionnels prévus par les ordonnances de formation. Seuls les stages organisés dans le cadre de la formation CFC au sens de l'Ordonnance fédérale de formation (ORFO) peuvent être considérés. Le montant annuel versé par stagiaire disposant d'un contrat de stage validé par la DGEP est de CHF 2'400.-.

Afin de recevoir ce financement, la Fondation informe à chaque rentrée scolaire les structures d'accueil qui peuvent y prétendre. Ces dernières doivent alors déposer une demande de financement à travers la plateforme de demandes en ligne www.fonprostages.ch.

Les montants sont versés directement auprès des structures d'accueil bénéficiaires.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

4. LA PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

La formation professionnelle initiale est le point de départ d'une formation qui se prolongera tout au long de la vie. Elle permet d'acquérir de solides connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession. Offrant des places d'apprentissage en suffisance, elle met à la disposition des jeunes un large éventail de possibilités. La voie duale n'a aucunement à être considérée comme un second choix puisque deux tiers des jeunes en Suisse la choisissent. Elle attire également les jeunes à fort potentiel car les offres d'enseignement bilingue, de même que des possibilités d'échanges avec d'autres pays rendent ce cursus toujours plus attractif.

Cependant, rester au fait de l'actualité des offres de formation n'est pas chose aisée car cette filière est en mutation permanente pour répondre aux besoins de l'économie. Les élèves et leur famille ont en conséquence besoin d'obtenir des informations au sujet des perspectives de carrières, riches et variées, que la formation professionnelle initiale peut offrir.

Le « Salon des Métiers et de la Formation Lausanne » se tient chaque année afin de permettre aux jeunes et à leurs proches de s'informer des possibilités existantes. Le but est de parvenir à attirer de jeunes talents et de permettre aux entreprises formatrices de trouver suffisamment d'apprentis motivés par les places offertes.

Cette manifestation, qui s'est déroulée du 29 novembre au 4 décembre à Beaulieu, prouve chaque année son rôle essentiel avec près de 30'000 visiteurs en 2016, dont 11'000 élèves et enseignants.

Pour cette septième édition, 540 métiers ont été présentés par 100 exposants.

Financement de la promotion de la formation professionnelle initiale



La FONPRO participe à son financement à hauteur de CHF 230'000.-, permettant ainsi de faire baisser le prix du m² pour les exposants qui font découvrir leurs métiers au travers de stands réalisés avec soin, rivalisant de créativité pour parvenir à informer et à intéresser au mieux les jeunes visiteurs.

Chaque année le point fort de ce rendez-vous reste le fait que les apprentis en formation présentent leur métier, en parlent souvent avec passion, toujours avec fierté, et donnent envie aux plus jeunes de suivre leur exemple.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

5. L'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Dans un contexte de forte concurrence où l'on s'interroge sur les compétences que chaque entreprise devra posséder afin de faire face aux nombreux défis à venir tels que les changements technologiques, continuer à se former revêt pour tous une importance stratégique double.

Il s'agit d'assurer tout d'abord à chacun une bonne employabilité tout au long de sa carrière, mais aussi de permettre aux entreprises de trouver une main d'œuvre hautement qualifiée capable d'assurer un niveau de compétences indispensable à leurs activités.

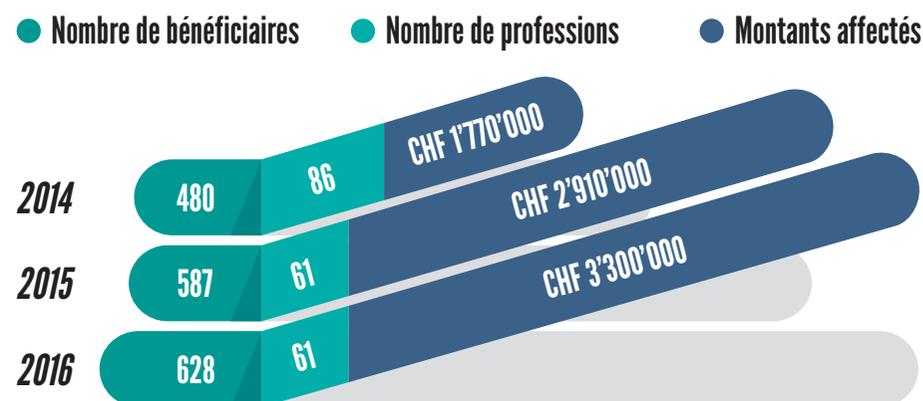
La Confédération ne s'y est pas trompée en décidant d'accroître son engagement en faveur des examens fédéraux. Dès le 1^{er} janvier 2018, un financement direct sera accordé à la personne pour celles et ceux qui entreprendront une formation professionnelle supérieure (FPS). Suite logique de la formation professionnelle initiale, à la fois théorique et pratique, la FPS permet d'acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice d'activités impliquant des responsabilités.

La FONPRO, précurseur en ce domaine, finance directement les salariés des entreprises vaudoises qui entreprennent une formation professionnelle supérieure, souvent très coûteuse, et ce depuis 2011. Année après année la Fondation a fortement augmenté son budget à cet égard.

En 2016, ce sont près de 630 candidats suivant des formations menant à des brevets et diplômes fédéraux qui ont bénéficié d'un soutien financier direct pour leurs frais de formation et d'inscription aux examens, faisant

encore progresser les montants totaux alloués par la Fondation de plus de 13%.

Financement de la formation professionnelle supérieure



La FONPRO étant exclusivement alimentée par les entreprises vaudoises, le demandeur doit être salarié, au moment du dépôt de sa demande, auprès d'une entreprise située dans le canton de Vaud. Le candidat doit également payer personnellement tout ou partie des frais de formation et d'examen. Les employés dont les frais de formation sont partiellement pris en charge par leur entreprise, par une institution ou par un tiers peuvent également faire une demande d'aide pour le solde restant à leur charge.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Avec la mise en place du versement d'une subvention directement à la personne par la Confédération dès 2018, la FONPRO continuera à soutenir la mesure et adaptera son financement pour les salariés des entreprises vaudoises. En plus des 50% des frais de formation que la Confédération remboursera sous certaines conditions, la FONPRO versera sur demande, en cours de formation, un montant équivalent à 25% des frais de formation – plafonnés à CHF 2'500.-. L'intégralité des frais de la taxe d'examen – plafonnés à CHF 3'000.- – continueront également à être pris en charge par la FONPRO, une fois l'examen passé.

Le dépôt d'une demande de soutien financier se fait à travers un formulaire de demande en ligne disponible sur le site internet suivant www.fonprosup.ch.

6. L'INFORMATION DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme chaque année la FONPRO a multiplié les rencontres avec les acteurs de la formation professionnelle afin de les informer des mesures qu'elle soutient et de répondre à leurs interrogations. Qu'il s'agisse d'organiseurs de cours, d'associations professionnelles, d'intervenants de la formation professionnelle supérieure ou de prescripteurs, le but est d'informer tous les acteurs des démarches permettant de bénéficier des contributions de la Fondation.

Durant l'année écoulée la FONPRO a initié des séances d'information auprès des entreprises formatrices afin de répondre à leurs interrogations et de leur présenter les actions de la FONPRO qui soutient la formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou supérieure. Cette démarche qui a rencontré un franc succès sera reconduite à l'automne prochain déjà.

La Fondation convie également chaque année tous les organisateurs de cours interentreprises ayant des apprentis vaudois à une grande séance d'information, organisée en partenariat avec les services de la DGEP. Le cadre légal, les modalités de subventionnement, de même

que les principes rigoureux de surveillance leur sont rappelés. Les nombreux échanges permettent à chacun de trouver les réponses aux questions posées.

Avec l'entrée en vigueur du financement à la personne par la Confédération dans le cadre de la formation professionnelle supérieure, la Fondation va également intensifier sa communication afin que les salariés des entreprises vaudoises souhaitant entreprendre une telle formation disposent de l'ensemble des informations leur permettant de bénéficier des financements à disposition.

Par ailleurs, l'ensemble des informations concernant la FONPRO est disponible tout au long de l'année à travers le site internet www.fonpro.ch.

La FONPRO communique également à travers des lettres d'informations, des mises en ligne sur son site, ainsi que par le biais de la presse généraliste ou professionnelle.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

<u>ACTIF</u>	2016 CHF	2015 CHF
Actif circulant	31'024'618	31'649'773
Liquidités	18'844'031	19'389'626
AFC impôt anticipé	-	89
Avances de prestations	5'497'392	5'658'443
Actifs transitoires	6'683'195	6'601'615
Total de l'actif	31'024'618	31'649'773

<u>PASSIF</u>	2016 CHF	2015 CHF
Engagements à court terme	4'330'127	2'983'608
Créanciers	2'693'105	747'557
Passifs transitoires	385'610	404'650
Provision cours interentreprises	471'412	500'201
Provision encadrement stages professionnels	-	1'200
Provision matériel et locaux d'examen	180'000	80'000
Provision rétrocession autres fonds	600'000	1'250'000
Fonds affectés	14'662'800	14'966'600
Fonds d'égalisation cours interentreprises	14'304'000	14'549'000
Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels	58'800	117'600
Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	300'000	300'000
Capital de la Fondation	12'031'691	13'699'565
Réserve générale	12'031'691	13'316'078
Capital libre	-	383'487
Résultat de l'exercice	-	-
Total du passif	31'024'618	31'649'773

ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS	2016 CHF	2015 CHF
PRODUITS	26'337'227	26'213'409
Contributions des employeurs *	26'451'168	26'341'666
./. Frais de perception des contributions par les Caisses d'allocations familiales	-146'641	-145'957
Autres produits	32'700	17'700
Total des produits	26'337'227	26'213'409
CHARGES		
Prestations	-27'116'196	-26'428'313
Cours interentreprises *	-20'830'651	-20'203'038
Encadrement stages professionnels *	-135'600	-112'800
Matériel et locaux d'examen	-1'980'038	-1'535'406
Brevets et diplômes *	-3'301'700	-2'911'101
Mesures encadrement apprentis	-927'660	-847'836
Aides individuelles	-883	-
Rétrocessions autres fonds *	60'335	-818'132
Frais de fonctionnement	-964'084	-804'533
Honoraires	-756'000	-594'000
Autres frais de fonctionnement	-208'084	-210'533
Total des charges	-28'080'280	-27'232'845
Résultat d'exploitation	-1'743'053	-1'019'437

	2016 CHF	2015 CHF
Résultat d'exploitation	-1'743'053	-1'019'437
Résultat financier	-171	75
Produits financiers	-	255
Charges financières	-171	-180
Résultat avant variation des fonds affectés	-1'743'224	-1'019'362
Résultat des fonds affectés	75'350	820'440
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation cours interentreprises *	245'000	1'190'100
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels *	58'800	-114'000
Financement projet général de formation	-228'450	-258'660
Prélèvement Fonds projets de formation	229'000	260'000
Attribution au Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	-229'000	-257'000
Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation	-1'667'874	-198'922
Dissolution (+) / Attribution (-) de la réserve générale	1'284'387	198'922
Dissolution (+) / Attribution (-) du capital libre	383'487	-
Résultat de l'exercice	-	-

* détails selon point 3.7 de l'annexe aux comptes.

ANNEXE AUX COMPTES

3.7 Détails de divers postes du compte d'exploitation

PRODUITS	2016 CHF	2015 CHF
Contributions des employeurs		
de l'exercice en cours	26'000'000	25'400'000
Provisions au 31.12 *	50'000	153'000
./. Dissolution nette de provision de l'exercice antérieur	-153'000	13'627
de l'exercice antérieur	554'168	775'039
	26'451'168	26'341'666
CHARGES		
Cours interentreprises		
Réalisé	20'859'440	22'911'977
Provisions au 31.12 *	471'412	500'201
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-500'201	-3'209'140
	20'830'651	20'203'038
Affectation au fonds d'égalisation cours interentreprises *	14'304'000	14'549'000
Dissolution du Fonds d'égalisation cours interentreprises *	-14 549'000	-15'739'100
<i>Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution</i>	<i>-245'000</i>	<i>- 1'190'100</i>
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	20'585'651	19'012'938
Encadrement stages professionnels		
Réalisé	156'000	98'400
./. Dissolution nette de provisions des exercices antérieurs	-1'200	-

./. Dissolution nette des charges payées d'avance	46'800	60'000
Charges payées d'avance	-66'000	-46'800
Provisions au 31.12 *	-	1'200
	135'600	112'800
Affectation au fonds d'égalisation stages professionnels *	58'800	117'600
Dissolution du fonds d'égalisation stages professionnels *	-117'600	-3'600
<i>Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution</i>	<i>-58'800</i>	<i>114'000</i>
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	76'800	226'800
Brevets et diplômes		
Réalisé	3'301'700	2'911'101
	3'301'700	2'911'101
Rétrocession aux autres fonds		
Réalisé	589'665	1'193'132
Provisions au 31.12 *	600'000	1'250'000
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-1'250'000	-1'625'000
	-60'335	818'132

LE CONSEIL DE FONDATION

Nommé par le Conseil d'Etat, le Conseil de fondation est l'organe de décision de la FONPRO. Il assume les tâches suivantes :

- Représenter la Fondation envers les tiers
- Proposer au Conseil d'Etat l'organe de révision externe
- Désigner l'administrateur, fixer ses honoraires et élaborer son cahier des charges
- Fixer le taux de contribution des employeurs vaudois
- Edicter les directives relatives au cadre d'intervention
- Définir les parts de financement pour chaque prestation
- Adopter le budget de la Fondation et le rapport annuel
- Publier les comptes
- S'assurer de la bonne utilisation par les bénéficiaires des contributions allouées

Fiche d'identité

La FONPRO est une fondation de droit public gérée conjointement par le patronat, les syndicats et l'Etat de Vaud.

Les membres (au 31.12.2016)

Philippe Thuner	Président, représentant patronal
Olivier Barraud	Vice-président, représentant syndical
Séverin Bez	Membre, représentant Etat de Vaud
Yves Defferrard	Membre, représentant syndical
Julien Guex	Membre, représentant patronal
Catherine Staub	Membre, représentante patronale
Stéphane Teuscher	Membre, représentant patronal
Georges Zünd	Membre, représentant patronal
Siège vacant	Membre, représentant syndical
Jean-Pierre Delacrétaz	Membre à titre consultatif DFJC - DGEP



JEAN-PIERRE DELACRÉTAZ, OLIVIER BARRAUD, YVES DEFFERRARD, GEORGES ZÜND, CATHERINE STAUB, PHILIPPE THUNER, JULIEN GUEX, STÉPHANE TEUSCHER, SÉVERIN BEZ

L'ADMINISTRATEUR

L'équipe de la FONPRO se compose à ce jour de cinq personnes pour un total de 3,8 ETP. Il s'agit de Nathalie Bernheim, secrétaire générale, Marine Beauvais, secrétaire générale adjointe, Dzelije Zekiri et Coralie Candolfi, collaboratrices, ainsi que Dauana Mendes, comptable.

La Fondation a tout au long de l'année 2016 traité les demandes suivantes :

- 370 liées aux CIE à travers le site www.ciech.ch,
- 65 concernant les stages à travers le site www.fonprostages.ch,
- 1'085 liées aux brevets et diplômes à travers le site www.fonprosup.ch.

Toutes ces décisions induisent environ CHF 23,7 millions de paiements et la surveillance y relative.

Suite à une procédure répondant aux règles des marchés publics, le Conseil de fondation a confié au Centre Patronal, à Paudex, la tâche d'administrer la Fondation cantonale pour la formation professionnelle dans le cadre d'un mandat.

Toute l'équipe de la FONPRO attache une grande importance au soin et à la rapidité de traitement apportés à chaque demande, afin d'offrir le meilleur service possible.

Les tâches de l'administrateur sont les suivantes :

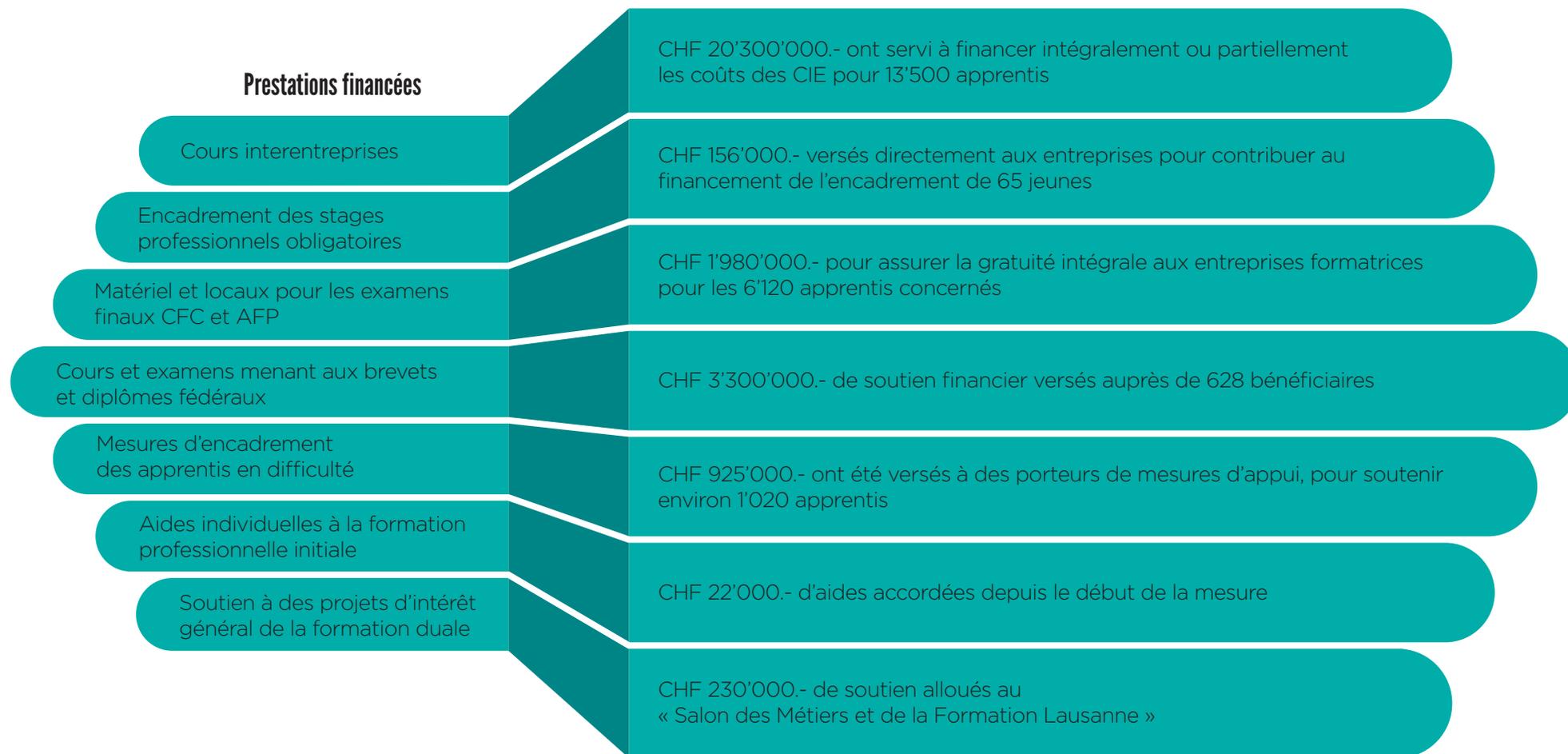
- Gérer et administrer la Fondation selon les directives du Conseil de fondation qui définit son cahier des charges
- Tenir le secrétariat et la comptabilité de la Fondation
- Traiter les demandes de participation financière
- Proposer au Conseil de fondation le taux de contribution des employeurs vaudois
- Préparer le budget et le rapport d'activités annuel
- Informer les organisations du monde du travail
- Coordonner les relations avec les autres fonds



MARINE BEAUVAIS, CORALIE CANDOLFI, DAUANA MENDES, DZELIJE ZEKIRI, NATHALIE BERNHEIM

LA FONPRO EN CHIFFRES

Résultats en 2016



RÉSEAUX ET PARTENAIRES

Prestataires de cours interentreprises

- 2roues Suisse Section Romande
- A+P DO IT YOURSELF
- A+P FLOWER
- ACFIE Formation
- Agora
- AM Suisse
- APMI
- Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève
- ARTOS
- Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens
- Association Convenience Kiosque
- Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois
- Association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton de Fribourg
- Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité
- Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais
- Association des fabricants de décolletages et de taillages
- Association des transitaires de Suisse Occidentale
- Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève
- Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres
- Association fribourgeoise pour l'organisation des cours interentreprises
- Association romande d'apprentissage en meunerie
- Association romande des agents d'exploitation
- Association romande des droguistes, représentation Vaudoise
- Association romande des fleuristes
- Association romande des médiamaticiens
- Association romande des métiers de la bijouterie
- Association romande des métiers de la pierre
- Association romande des réalisateurs publicitaires
- Association romande pour le Commerce de la Photo et sa Formation
- Association Spedlogswiss Romandie pour la Formation Professionnelle
- Association suisse de recyclage du fer, du métal et du papier
- Association suisse des constructeurs navals
- Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
- Association suisse des détaillants en alimentation
- Association suisse des détaillants en jouets
- Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires
- Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
- Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton
- Association suisse des esthéticiennes
- Association suisse des garnisseurs en carrosserie
- Association suisse des magasins d'articles de sport
- Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie
- Association suisse des maîtres paveurs
- Association suisse des papetiers
- Association suisse des techniciens en orthopédie
- Association suisse du froid
- Association suisse pour la formation en soins animaliers
- Association suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association valaisanne des paysagistes
- Association vaudoise des banques
- Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales
- Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation
- Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers
- Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir
- Association vaudoise pour la formation dans les métiers de la boulangerie pâtisserie-confiserie
- Association vaudoise pour les métiers de laboratoire
- Ausbildungs-und Prüfungsbranche Musikinstrument
- Ausbildungs-und Prüfungsbranche Parfumerie
- Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche

- Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft
- Blancpain SA
- BOBST MEX SA
- Branche de formation et d'examen construire et habiter
- Branche Handel Kaufmännische Grundbildung
- Branchenverband Deutschschweizer Wein
- C-FOR, centre de formation des services industriels de Lausanne
- Callnet
- Centre d'éducation permanente pour la fonction publique
- Centre de formation de Grangeneuve
- Centre de formation professionnelle Berne francophone
- Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment
- Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat du Valais
- Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises
- Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
- Chambre Valaisanne de l'Agriculture
- CIE des coiffeurs vaudois
- CIE Jardins Suisse Fribourg
- CILA, bâtiment N
- Coiffure Suisse, section Fribourg
- Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire
- Commission des cours d'introduction aux métiers de menuisier, charpentier et ébéniste
- Commission des cours interentreprises des notaires romands
- Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg pour la profession de dessinateur(trice) CFC, orientation Génie civil
- Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien
- Commission vaudoise de formation en assurances
- Commission vaudoise pour la formation professionnelle des dessinateur(trice)s en bâtiment
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton du Valais
- Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens
- Communauté de travail TDA
- Cours d'introduction des dessinateurs CFC - orientation architecture
- Délégation à la formation I+D
- Département Sécurité et Environnement - DGE - Formation professionnelle forestière
- Die Interessengemeinschaft Kunsthandwerk Holz
- Ecole d'arts appliqués
- Ecole Panorama
- Espace Compétences SA
- Fédération des Carrossiers Romands Vaud
- Fédération suisse des agences de voyages
- Fédération suisse des urbanistes
- Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction
- Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs
- Fédération vaudoise des maréchaux-forgerons et mécaniciens de machines agricoles
- Forces aériennes Payerne
- FormaPro
- FRIMECA - Centre de formation - Berufsbildungszentrum
- Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en génie civil
- Groupement romand de l'informatique
- Groupement suisse de l'industrie mécanique
- Grundbildung Kaufleute Kommunikation
- H+ Bildung
- Hôtel & Gastro Union
- Hôtel et Gastro Formation Fribourg
- Hôtel et Gastro Formation Vaud
- Hotel und Gastro Formation
- Hotelleriesuisse
- Industrie du bois Suisse
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg
- Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter
- Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer
- Intérieursuisse - Association suisse des maisons d'aménagement intérieurs et des selliers
- Jardins Suisse Vaud
- JardinSuisse
- Kommission für Zeichner Fachrichtung Raumplanung und Landschaftsarchitektur

- Kompetenzzentrum INDUSTRIELACKIERER
- LOGIN Berufsbildung
- LOGIN formation professionnelle
- Maison romande de la propreté
- Manufacture d'horlogerie Audemars Piguet
- Manufacture Jaeger-LeCoultre Branch of Richemont Int. SA
- Métal Fribourg
- Montres Breguet SA
- OdA Bewegung und Gesundheit
- Oda Hauswirtschaft Bern
- ODA LANDI
- Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe
- Organisation pour la formation commerciale fiduciaire-immobilière
- Ortra Santé-Social Fribourg
- Ortra Santé-Social Genève
- Ortra Santé-Social Vaud
- OVAP Valais
- Poste CH SA Centre de formation
- R-Suisse
- Reifenverband der Schweiz
- Richemont Fachschule SBKV Stiftung
- Romandie formation
- SantéSuisse
- Schuhschweiz
- Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker
- Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
- Secrétariat des CIE en ameublement
- Service Fashion + Style GmbH
- Service des forêts et de la faune
- Société cantonale des maîtres maréchaux
- Société des pharmaciens du canton de Fribourg
- Société des vétérinaires suisses
- Société suisse d'industrie laitière
- Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs
- Société Vaudoise de Pharmacie
- Société vaudoise des médecins-dentistes
- Société vaudoise et romande des patrons pâtissiers-confiseurs, chocolatiers, glaciés

- Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche Aus- und Weiterbildung
- Stiftung für Oberflächentechnik
- Suissemusic
- Suissetec Fribourg
- Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D
- Swiss Fashion Stores
- Swiss Graphic Designers
- Swiss Men Women Stores
- Swissavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt
- Swissem Ecole de cadres
- Union fribourgeoise des carrossiers
- Union Patronale du Canton de Fribourg
- Union pour le tissage artisanal
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section Fribourg
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise
- Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision
- Union suisse des photographes professionnels
- USMM section Vaud
- Verband Fuss und Schuh
- Verband Leder Textil Schweiz
- Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz
- Verband Schweizerischer Gemüseproduzenten
- Verband Textilpflege Schweiz
- Verband Zoologischer Fachgeschäfte der Schweiz
- Verein kaufm. Grundbildung HGT
- Verein Polybau
- Viscom
- Zimmerleute Ausbildungszentrum Zentralschweiz

Entreprises encadrant un stagiaire assistant socio-éducatif (ASE)

- Association Gribouille - crèche et maternelle
- Association Le Cerf-Volant
- Association Les Trolls en Tablier Bleu
- Association St-Camille
- Caritas Vaud

- CAT - Jardins de la Plaine
- CAT Kanumera
- Centre de Formation TEM-Nord - Fondation de Verdeil
- Centre de soins et de santé communautaire
- Centre social et curatif
- CHUV - EMS Soerensen - La Rosière
- CHUV - Espaces éducatifs DMCP
- Cité Radieuse
- Commune de Vevey - Garderie Les Cèdres
- Commune de Vevey - La Pomme d'Or
- Crèche Croc'Pom
- Crèche Croquelune
- Crèche Easy Kids
- Crèche "Le Chat Botté"
- Crèche Piccolo Mondo
- Crèche-garderie Pain d'Epice
- CVAJ - Maison de l'Enfance
- CVE de la Bourdonnette
- CVE de la Cité
- CVE de l'Ancien Stand
- CVE Domino
- CVE Entrebois
- CVE Entre-Bois
- CVE Grattapaille
- CVE La Chenille
- CVE Le Tilleul
- CVE MalleyPrairie
- Ecole A. Buchet - Fondation Espérance
- Ecole d'enseignement spécialisé d'Arcangier - Fondation Verdeil
- EFAJE
- EMS Bru
- EMS Clair Vully
- EMS La Vernie
- EMS Le château de Corcelles
- EMS Le Phare-Elim
- EMS Le Signal
- EMS Les Châteaux
- EMS Les Novalles SA
- Ensemble hospitalier de la Côte - Site le Pâquis
- EPNF - Espace Perce-Neige
- ESE Le Rôtillon
- Etablissements hospitaliers du Nord-Vaudois
- Fabricants de Joie
- FACEME - Garderie La Coccinelle
- FACEME - La Pouponnière
- Fondation Asile des aveugles
- Fondation Beauséjour
- Fondation Beau-Séjour - Centre de jour Panorama
- Fondation Claire Magnin
- Fondation Commandant Baud
- Fondation Crèche des Fontaines
- Fondation d'Accueil des Enfants de Grandson et environs - Les P'tits Bouchons
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Nurserie La Tourterelle
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Relais maternel
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - UAPE
- Fondation de Verdeil
- Fondation de Vernand
- Fondation des structures d'accueil de l'enfance
- Fondation des structures de l'enfance - Garderie du Parc
- Fondation Donatella Mauri
- Fondation Dr A. Combe - La Cassagne
- Fondation Eben-Hézer - Cité du Genévrier
- Fondation Ecole de Mémise
- Fondation EMS des 4 Marronniers
- Fondation EMS Le Marronnier
- Fondation Entre-Lacs
- Fondation Gambetta
- Fondation grandsonnoise d'accueil de l'enfance - Garderie Papayou
- Fondation La Colline
- Fondation La Crèche Les Mômes
- Fondation La Pouponnière et l'Abri
- Fondation la Pouponniere et l'Abri CVE des Marronniers
- Fondation La Rozavère
- Fondation les Baumettes
- Fondation Les Eglantines

- Fondation Les Oliviers
- Fondation Mont-Calme
- Fondation Perceval
- Fondation Piccolino - Fondation pour l'accueil de jour des enfants de Lavaux
- Fondation Primeroche
- Fondation Renée Delafontaine
- Fondation Saphir
- Fondation Saphir - EMS du Jura
- Fondation Saphir EMS Contesse
- FONPRO
- Garderie Bois-Gentil
- Garderie du Servan
- Garderie la Courte Echelle
- Garderie La Croquignole
- Garderie la Galipette
- Garderie La Girolle
- Garderie L'Arche de Noé
- Garderie le Colibri
- Garderie les Chattons
- Garderie Les Libellules
- Garderie Les Lucioles
- Gesthom Sàrl - Fondation Pro-Home - UATp Le Passage
- Home Salem
- Home-Atelier Linde
- Institution de Lavigny
- La Castalie
- La Fontanelle
- La Gardoche
- Le Foyer
- Le Parc SA - Domaine de la Gracieuse
- Les Petits Acrobates
- L'Espérance
- L'Hirondelle
- Maison d'accueil Praz-Soleil
- Nursery de Lutry
- Nursery-garderie Les Bout'choux
- Petite enfance

- Réseau d'accueil de jour Dame Tartine - Site Yens
- Réseau enfance AJERCO
- Résidence La Girarde
- Résidence L'Eaudine
- Résidence Les Trémières SA
- UAPE La Fontaine Magique
- UAPE Le Rendez-vous
- ULM - La R.E.F - Fourchette
- Ville de Renens - Crèche La Farandole

Partenaires App-App : Membres de la CODEV

- L'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
- L'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
- L'Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGDV)
- L'Association de la Région de Cossonay, Aubonne et Morges (ARCAM)
- La Communauté régionale de la Broye (COREB)
- Le Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)
- Lausanne Région
- L'Association Pays-d'Enhaut Région
- L'Association pour la promotion économique de la région Riviera-Lavaux (PROMOVE)
- Aigle Région

Encadrement des apprentis :

- Groupement pour l'apprentissage - GPA

CONTACT

ADMINISTRATEUR :
NATHALIE BERNHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
MARINE BEAUVAIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

COORDONNÉES :
FONPRO FONDATION CANTONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CASE POSTALE 1215 1001 LAUSANNE

TÉL. : 058/796 39 37
INFO@FONPRO.CH WWW.FONPRO.CH
WWW.CIECH.CH
WWW.FONPROSTAGES.CH
WWW.FONPROSUP.CH

CONCEPTION :
RÉDACTION : NATHALIE BERNHEIM
COLLABORATION : MARINE BEAUVAIS
GRAPHISME ET MISE EN PAGE : WE STUDIO
PHOTOGRAPHIES CONSEIL ET ADMINISTRATEUR : JULIEN PALMILHA
SOURCES : CANTON DE VAUD, DEFR, OFS, SEFRI

LEXIQUE

AFP : ATTESTATION FÉDÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
APP-APP : APPUIS APPRENTIS
ASE : ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
CAF : CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE
CFC : CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ
CIE : COURS INTERENTREPRISES
CODEV : COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VAUDOIS
DEFR : DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
DFJC : DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE
DGEP : DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE
ETP : ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
FONPRO : FONDATION CANTONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FPS : FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE
GPA : GROUPEMENT POUR L'APPRENTISSAGE
OFS : OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
ORFO : ORDONNANCE FÉDÉRALE DE FORMATION
SEFRI : SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA FORMATION , À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION